Nations Unies A/80/6 (Sect. 34)

Assemblée générale

Distr. générale
16 avril 2025
Français
Original : anglais

Quatre-vingtième session
Points 137 et 138 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2026

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2026

Titre XII
Sûreté et sécurité

Chapitre 34
Sûreté et sécurité

Programme 28
Sûreté et sécurité

Table des matières

Page

A. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024** 3
Orientations générales 3
Programme de travail 7
Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité 7
Sous-programme 2. Opérations sur le terrain 11
Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé 15
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026*** 20
Vue d'ensemble 20

* A/80/50.
** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.
*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

25-04520 (F) 130525 2105425

Merci de recycler

Programme de travail 32
Sous-programme 1. Services de sûreté et de sécurité 32
Sous-programme 2. Opérations sur le terrain 34
Sous-programme 3. Partenariats et appui spécialisé 36
Appui au programme 38
Annexes
I. Organigramme et répartition des postes pour 2026 40
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes 41

A. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme en 2024

Orientations générales

Mandats et considérations générales

34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de lui apporter un appui opérationnel et d'orienter son action. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution 59/276, par laquelle le Département a été créé. Ce dernier permet aux entités des Nations Unies de mener leurs opérations et leurs programmes dans le monde entier et fournit un appui à quelque 180 000 membres du personnel et aux quelque 400 000 personnes à leur charge dans plus de 125 États et territoires.

34.2 Les conditions de sécurité dans lesquelles les entités des Nations Unies interviennent restent très complexes et imprévisibles. Cela est dû à de multiples facteurs, notamment les guerres, les conflits, les troubles civils et la criminalité ainsi que l'élargissement du champ d'action et des capacités des groupes armés non étatiques, qui exploitent les attentes déçues des populations, l'indifférence de certains acteurs à l'égard du droit international humanitaire et l'augmentation sans précédent des flux migratoires liée aux changements climatiques, interagissant, dans certains contextes, avec des déterminants sociaux, politiques et économiques, dans les lieux où les entités sont appelées à s'acquitter de leurs mandats.

Stratégie et facteurs externes pour 2026

34.3 Le Département continuera de mener ses activités et de renforcer ses capacités à l'appui des mandats et objectifs de l'Organisation, en adoptant une approche fondée sur les risques répondant aux besoins des entités des Nations Unies pour que celles-ci puissent exécuter leurs programmes tout en assurant la sécurité de leur personnel dans des environnements opérationnels difficiles. Pour soutenir les réformes en cours visant à renforcer la résilience, l'efficacité et les résultats, le Département mettra davantage l'accent sur la coordination stratégique entre les sous-programmes et entre le Siège de l'Organisation des Nations Unies et les lieux d'affectation hors Siège afin d'améliorer la cohérence des initiatives stratégiques menées par le Département, leur conduite rapide et le suivi de leur impact.

34.4 La priorité accordée à la résilience s'explique par les risques que l'environnement opérationnel fait peser sur la capacité du Département de mener à bien sa mission, comme expliqué dans son dispositif de gestion globale des risques. Le Département continuera de renforcer sa résilience en élaborant des programmes de pays qui définissent en quoi il peut aider les entités des Nations Unies à obtenir les résultats présentés dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et dans les plans de réponse humanitaire, ainsi qu'en renforçant les synergies entre les capacités stratégiques centrales en matière de préparation et d'intervention d'urgence et les opérations sur le terrain. Il maintiendra aussi ses capacités et ses partenariats pour améliorer sa réponse aux crises soudaines et de grande ampleur, en s'appuyant sur des moyens rapidement déployables provenant de ses diverses sources d'expertise en matière de sécurité et en se concertant avec d'autres entités des Nations Unies afin que les interventions soient cohérentes.

34.5 Le Département recherchera en outre l'efficacité de toutes ses opérations afin de répondre à des demandes de plus en plus nombreuses dans la limite des ressources disponibles, notamment en poursuivant l'exécution d'un projet de transformation numérique. Dans le cadre de cette action, le Département continuera d'informatiser les processus concernés, d'accélérer le renforcement des capacités d'analyse et de communication des informations et d'améliorer l'habileté numérique du personnel. Il continuera également de mettre l'efficacité au centre des évaluations thématiques, des missions de suivi de la conformité et des enseignements tirés de l'expérience.

34.6 Le Département continuera de mettre en œuvre le projet pluriannuel relatif au système normalisé de contrôle de l'accès aux locaux pour mettre à niveau l'infrastructure de sécurité des Nations Unies, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le plan d'équipement (A/79/510).

34.7 Le Département actualisera et améliorera son programme de formation pour favoriser la performance du personnel de sécurité intégré et renforcera sa capacité à adapter les services de sécurité en fonction des besoins des programmes des entités des Nations Unies dans le monde entier. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de communication, il s'emploiera encore davantage à mettre en avant, de manière concrète et transparente, la manière dont l'appui en matière de sécurité concourt à la réalisation des résultats en facilitant l'exécution des mandats des entités des Nations Unies. Il continuera également d'œuvrer en faveur de la parité des genres, d'améliorer la représentation géographique et d'accroître la diversité au sein de ses effectifs.

34.8 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département continuera, comme il s'y est engagé, à collaborer étroitement avec les partenaires d'exécution des entités des Nations Unies, y compris avec des organisations non gouvernementales, notamment dans le cadre de la stratégie Sauver des vies ensemble, qui encourage la mise en commun de bonnes pratiques et d'informations relatives à la sécurité entre les entités des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

34.9 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera à jouer un rôle moteur par l'intermédiaire du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, dans l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre de politiques de sécurité applicables à l'ensemble du système visant à permettre aux entités des Nations Unies de mener leurs activités dans les limites du risque acceptable, ainsi que de mesures tactiques, comme la formation et la sensibilisation à la sécurité du personnel. En particulier, le Département collaborera avec le Réseau pour formuler des recommandations sur la base d'un examen approfondi du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, lancé en 2025 à la demande du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), et les mettre ensuite en application. En outre, il continuera de participer aux mécanismes de coordination interinstitutions, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion.

34.10 En ce qui concerne les facteurs externes, le Département a tenu compte des risques recensés dans son inventaire des risques et les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2026 :

a) Les crises et les conditions de sécurité évoluent rapidement et de manière imprévisible, et la capacité des entités des Nations Unies à accéder en toute sécurité aux zones et aux populations dans le cadre de l'exécution des programmes continue d'être éprouvée. Les situations d'urgence complexes, simultanées et à grande échelle continuent de nécessiter agilité, flexibilité et réponses rapides en matière de sécurité pour soutenir l'intensification de la présence des entités des Nations Unies et des programmes humanitaires et, le cas échéant, les ajustements à y apporter ;

b) Les besoins en matière de sécurité restent élevés lors de la réduction et du retrait des effectifs et des moyens des opérations de paix des Nations Unies ; une collaboration active avec les États Membres est nécessaire pendant ces transitions ;

c) Le personnel et les locaux des Nations Unies continuent de faire l'objet de menaces directes et indirectes, notamment de la part d'acteurs malveillants utilisant des techniques innovantes et avancées, ce qui nécessitera des réponses nouvelles et spécialisées de la part du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

d) Les pays hôtes continuent de fournir un appui en matière de sécurité aux entités des Nations Unies ; celui-ci doit parfois être complété, en fonction des conditions de sécurité et des capacités disponibles ;

e) Les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité et les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité doivent encore bénéficier d'un appui plus important aux

fins de l'analyse des risques en matière de sécurité et être mieux formés et conseillés et ont toujours besoin de davantage de réponses et de solutions pour faire face à leurs besoins et assumer leurs obligations en matière de sécurité ;

f) Des ressources extrabudgétaires suffisantes sont disponibles pour renforcer les capacités en matière de sécurité, ce qui facilite la mise en place de programmes, notamment dans les situations de crise.

34.11 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Il consolidera encore davantage son approche de la gestion de la sécurité tenant compte des questions de genre. En communiquant régulièrement avec son réseau de personnes référentes et en collaborant étroitement avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, il continuera également d'améliorer l'approche qu'il a adoptée pour créer un environnement de travail sûr pour le personnel et les opérations des Nations Unies, sensibiliser le public à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et prendre des mesures pour les prévenir, entre autres.

34.12 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département instaurera un environnement favorable aux personnes handicapées. Il continuera d'intégrer l'inclusion du handicap dans ses mécanismes de gestion des risques et de consulter les organisations de personnes handicapées au moment d'élaborer des mesures visant à garantir l'accessibilité des locaux ainsi que la sûreté et la sécurité des personnes handicapées. Il continuera d'examiner régulièrement les aménagements et l'accessibilité pour le personnel et les représentants handicapés et sondera ceux-ci sur leur satisfaction vis-à-vis du niveau de soutien reçu.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

34.13 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme, qui a été revue pendant l'établissement du projet de budget-programme.

Résolutions et décisions de l'Assemblée générale

54/192 ; 55/175 ; 78/118 ; 79/138	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies
56/255, sect. VIII	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies
56/286	Renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux des Nations Unies
Décision 57/567	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain
59/276, sect. XI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 : renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies
61/263	Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité
78/290	Amélioration de la sécurité routière dans le monde

Résolutions du Conseil de sécurité

1502 (2003)	
2730 (2024)	

Produits

34.14 On trouvera dans le tableau 34.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 34.1
Produits de portée générale retenus pour la période 2024-2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2024*	*Produits livrés : 2024*	*Produits prévus : 2025*	*Produits prévus : 2026*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**1**	**1**	**1**	**1**
1. Rapport sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**3**	**3**	**3**	**3**
Réunions ou séances :				
2. Cinquième Commission	1	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	**2**	**2**	**2**	**2**
5. Manuel des politiques de sécurité	1	1	1	1
6. Manuel de l'agent(e) habilité(e) pour les questions de sécurité et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité	1	1	1	1
E. Activités d'appui				
Sûreté et sécurité : politiques, procédures et directives internes appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; séances de soutien technique sur les politiques ; procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'intention de plus de 150 agents habilités pour les questions de sécurité et décideurs en matière de sécurité et à destination de 4 000 spécialistes de la sécurité et membres du personnel des Nations Unies sur le terrain et au Siège ; plateformes liées à la sécurité, notamment le Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies et la base de données sur la criticité des programmes utilisée dans les 41 zones d'opérations à haut risque et à très haut risque.				

Activités d'évaluation

34.15 Il est prévu de procéder aux évaluations ci-après en 2026 :

a) Évaluation indépendante des capacités et des dispositifs du Département en matière de préparation et de résilience ;

b) Évaluation indépendante de l'approche adoptée par le Département en matière de gestion des risques.

Programme de travail

Sous-programme 1
Services de sûreté et de sécurité

Objectif

34.16 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir un environnement sûr et sécurisé dans lequel tout le personnel des Nations Unies, les représentants, les personnalités et les autres visiteurs peuvent mener leurs activités lorsqu'ils se trouvent au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, et lorsqu'ils participent à des manifestations spéciales organisées par les entités des Nations Unies à l'extérieur.

Stratégie

34.17 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on œuvrera, dans le cadre du sous-programme, à la coordination et à la gestion stratégiques des services de sécurité et de sûreté dans huit lieux d'affectation, on fournira des directives opérationnelles et on assurera la supervision technique concernant la gestion des risques de sécurité, la sécurité physique, la protection rapprochée, la gestion des crises, la sécurité incendie, le recrutement, la résilience, la formation et la supervision des projets de sécurité et de sûreté dans ces lieux.

34.18 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Permettre un accès sûr, sécurisé et efficace des représentants, du personnel et des visiteurs aux locaux des Nations Unies et aux manifestations spéciales organisées à l'extérieur ;

b) Garantir l'exécution efficace des mandats et des programmes des entités des Nations Unies dans les locaux des Nations Unies et lors de manifestations spéciales organisées à l'extérieur.

Exécution du programme en 2024

Les participants aux conférences et les visiteurs utilisent des cartes d'accès numériques à l'Office des Nations Unies à Genève

34.19 Auparavant, les participants aux conférences et autres personnes venant visiter le Palais des Nations devaient souvent faire longuement la queue pour obtenir une carte d'accès en papier avant de pouvoir accéder aux locaux. En 2023, dans le cadre du sous-programme, on a mis à l'essai une solution plus efficace de cartes d'accès numériques à l'intention des représentants, des participants aux conférences et des visiteurs de l'Office des Nations Unies à Genève. En 2024, le recours à cette solution, ouverte à la quasi-totalité des visiteurs du Palais des Nations, a été généralisé. Les participants aux conférences et les visiteurs enregistrés reçoivent désormais par courriel une carte d'accès numérique portant leur photo, un code QR, leur nom et la date de leur réunion ou de leur rendez-vous. Fonctionnant sur le modèle d'une carte d'embarquement électronique délivrée par une compagnie aérienne, la carte d'accès numérique, une fois téléchargée sur un appareil mobile, permet aux visiteurs d'accéder plus rapidement aux locaux en supprimant le temps d'attente nécessaire pour l'émission d'une carte papier, et leur offre une solution d'accès facile et pratique. Ce procédé contribue également à l'élimination des déchets papier, métalliques et plastiques et à la réduction des délais de traitement et d'émission des cartes d'accès.

34.20 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.I).

Figure 34.I
Mesure des résultats : facilitation de l'accès des visiteurs au Palais des Nations (résultat annuel)

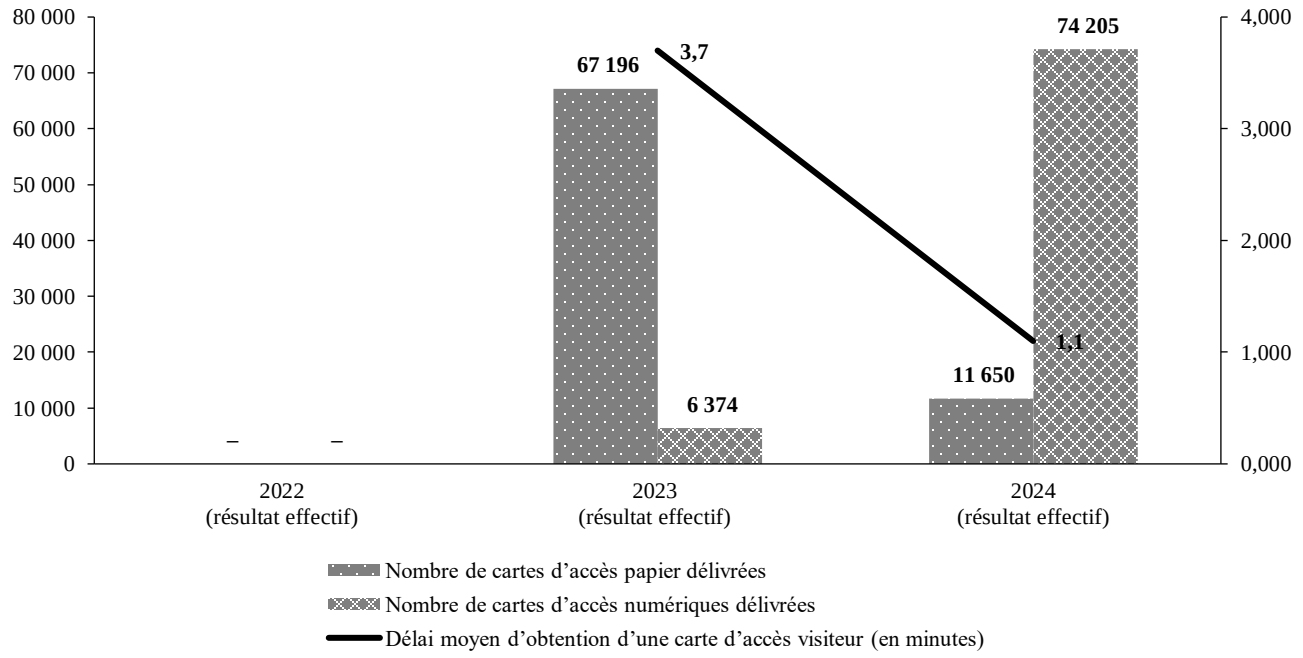

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : uniformité et cohérence de la façon dont les questions liées à la sûreté et à la sécurité sont vues par les représentants et les participants lors des conférences et des manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.21 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à faire que les représentants et les participants aux conférences et aux manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs bénéficient de services de sécurité et de sûreté uniformes et puissent retirer leurs cartes d'accréditation et se soumettre aux contrôles de sécurité dans des délais comparables à ceux du Siège, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.22 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.2).

Tableau 34.2
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
Les représentants ont bénéficié de services de sécurité et de sûreté (retrait d'accréditations et contrôles de sécurité physique, par exemple) mis en place par le (la)	Les représentants ont bénéficié de services de sécurité et de sûreté uniformes d'une conférence à l'autre et conformes aux critères de	Les représentants et les participants aux conférences et aux manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs ont bénéficié de services de sécurité et de	Les participants ont facilement accès aux conférences ; lors des conférences et manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs, les représentants, le	Les contrôles de sécurité physique se déroulent sans problème et il est facile d'avoir accès aux manifestations organisées au Siège, 50 % au moins des représentants recevant

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
coordonnateur(trice) chargé(e) de la sécurité de la manifestation en fonction de son expertise et de son expérience et en interaction avec son homologue du pays hôte	référence établis au Siège	sûreté uniformes et ont pu retirer leurs cartes d'accréditation et se soumettre aux contrôles de sécurité dans des délais comparables à ceux du Siège	personnel des Nations Unies et le personnel externe empruntent chacun des couloirs distincts pour les contrôles de sécurité physique et le retrait de leurs accréditations	leur accréditation avant les manifestations

Résultat 2 : facilité de déplacement des représentants et du personnel d'un lieu d'affectation à l'autre

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.23 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que six des huit lieux d'affectation utilisent une infrastructure en ligne et un système d'exploitation communs, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir qu'une infrastructure en ligne et un système d'exploitation communs soient créés pour que les représentants et le personnel puissent utiliser les mêmes cartes d'accréditation dans les huit lieux d'affectation. Cela tient à des difficultés de mise en œuvre des interventions de base nécessaires à l'intégration du système d'exploitation commun dans deux lieux d'affectation.

34.24 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.3).

Tableau 34.3
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
–	Les représentants et les membres du personnel ont reçu des accréditations leur donnant uniquement accès aux locaux du lieu d'affectation où elles ont été délivrées	Six des huit lieux d'affectation ont utilisé une infrastructure en ligne et un système d'exploitation communs pour que les représentants et le personnel puissent utiliser les mêmes cartes d'accréditation dans tous les lieux d'affectation	Une infrastructure physique est mise en place dans le cadre d'une plateforme de sécurité commune pour faciliter l'accès des représentants et du personnel se déplaçant entre les huit lieux d'affectation	Deux lieux d'affectation délivrent de nouvelles cartes d'accès

Résultat 3 : amélioration des dispositifs d'enregistrement, de délivrance des cartes d'accès et de sécurité pour les personnes handicapées

Projet de plan-programme pour 2026

34.25 Dans le cadre du sous-programme, on s'emploie à assurer la sûreté et la sécurité de tous les représentants et autres participants aux manifestations organisées dans les locaux des Nations Unies.

Depuis leur arrivée et le passage des contrôles de sécurité physique jusqu'à la vérification des accréditations et à l'émission des cartes d'accès, en passant par leurs déplacements à l'intérieur des locaux, les personnes handicapées doivent pouvoir bénéficier du même traitement, sûr et respectueux, que toute autre personne qui accède aux locaux, y travaille ou s'y rend en visite.

Enseignements tirés et changements prévus

34.26 Les enseignements tirés sont les suivants : bien que l'on ait adapté l'infrastructure pour faciliter l'accès physique des personnes handicapées, on doit collaborer davantage avec les organisations de personnes handicapées pour mieux comprendre leurs besoins, intégrer des mesures d'accessibilité dans les bureaux d'enregistrement et d'émission des cartes d'accès et fournir une formation spécialisée au personnel concerné pour que les personnes handicapées puissent accéder aux locaux des Nations Unies dans les mêmes conditions que toute autre personne.

34.27 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.4).

Tableau 34.4
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
–	–	Les installations et procédures accessibles aux personnes handicapées dans les bureaux d'enregistrement et d'émission des cartes d'accès étaient limitées	Les installations et procédures accessibles aux personnes handicapées dans les bureaux d'enregistrement et d'émission des cartes d'accès sont améliorées dans deux lieux d'affectation	Les installations et procédures accessibles aux personnes handicapées dans les bureaux d'enregistrement et d'émission des cartes d'accès sont améliorées dans deux autres lieux d'affectation

Produits

34.28 On trouvera dans le tableau 34.5 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.5
Sous-programme 1 : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : sécurité et contrôle de l'accès aux locaux concernant environ 6 millions de personnes chaque année au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et les commissions économiques et sociales régionales ; appui à la sécurité pour environ 84 manifestations spéciales et conférences organisées chaque année par les entités des Nations Unies en dehors des locaux des Nations Unies ; environ 9 000 opérations de protection rapprochée pour les hauts fonctionnaires des Nations Unies et les personnalités en visite ; 2 600 enquêtes sur des atteintes à la sécurité ; 2 400 contrôles de sécurité incendie.

Sous-programme 2
Opérations sur le terrain

Objectif

34.29 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel ainsi que la sécurité des biens et des locaux des Nations Unies dans les lieux d'affectation hors Siège pour permettre l'exécution des mandats, des programmes et des activités des entités des Nations Unies partout dans le monde.

Stratégie

34.30 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on fera ce qui suit :

a) Offrir un appui opérationnel en matière de sécurité au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes en coordonnant les mesures de sécurité et en donnant des conseils, de manière efficace et rapide ;

b) Fournir aux opérations sur le terrain des orientations et un appui opérationnel et stratégique cohérents et intégrés pour la préparation et la gestion des situations de crise, notamment par l'intégration des capacités stratégiques essentielles, surtout en matière de résilience et d'intervention d'urgence ;

c) Procéder au déploiement rapide et opportun de spécialistes de la sécurité dans des missions, des zones et des pays, notamment ceux touchés par des situations d'urgence et de crise ;

d) Mener des missions d'évaluation de la sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège pour examiner et évaluer les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ;

e) Organiser des ateliers régionaux et des conférences mondiales réunissant tous les hauts responsables de la sécurité sur le terrain du Département, en vue de partager les meilleures pratiques opérationnelles et les enseignements tirés de l'expérience et de veiller à l'harmonisation des pratiques et procédures de gestion de la sécurité ;

f) Renforcer les capacités en matière de collecte et d'analyse des données et de production de rapports d'analyse à destination des décideurs en matière de sécurité.

34.31 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Amélioration de l'état de préparation, de l'efficacité, de l'efficience, de l'utilité et de la résilience des mécanismes de gestion des risques de sécurité ;

b) Renforcement de la capacité à permettre l'exécution de programmes des Nations Unies dans des environnements à haut risque, conformément à l'objectif des organismes des Nations Unies de rester et de poursuivre l'action engagée ;

c) Renforcement de la capacité des décideurs en matière de sécurité de prendre des décisions en tenant compte des risques ;

d) Renforcement et rationalisation des mesures de gestion de la sécurité sur le terrain.

Exécution du programme en 2024

Exécution des programmes des Nations Unies dans des zones à très haut risque

34.32 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé les entités des Nations Unies à mettre en œuvre leurs mandats, programmes et activités essentiels partout dans le monde, y compris dans les zones caractérisées par un niveau de risque élevé ou très élevé. L'année 2024 a été marquée par une

instabilité accrue et une aggravation des crises dans toutes les régions, ce qui a eu pour effet d'accroître les besoins des civils en matière d'assistance fournie par les programmes humanitaires des entités des Nations Unies. Dans le cadre du sous-programme, des missions à très haut risque ont été menées dans de nombreux endroits, notamment en Haïti, en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, au Liban et en Ukraine. Il s'agissait notamment d'effectuer des évaluations de sécurité pour ce qui concerne l'aptitude opérationnelle et de permettre aux missions de fournir de l'eau, de la nourriture et des médicaments d'importance vitale aux civils ayant un besoin urgent d'aide humanitaire, d'enquêter sur les violations des droits humains, de faciliter la coopération à haut niveau et d'élargir l'accès humanitaire.

34.33 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.II).

Figure 34.II
Mesure des résultats : nombre de missions à très haut risque menées (résultat annuel)

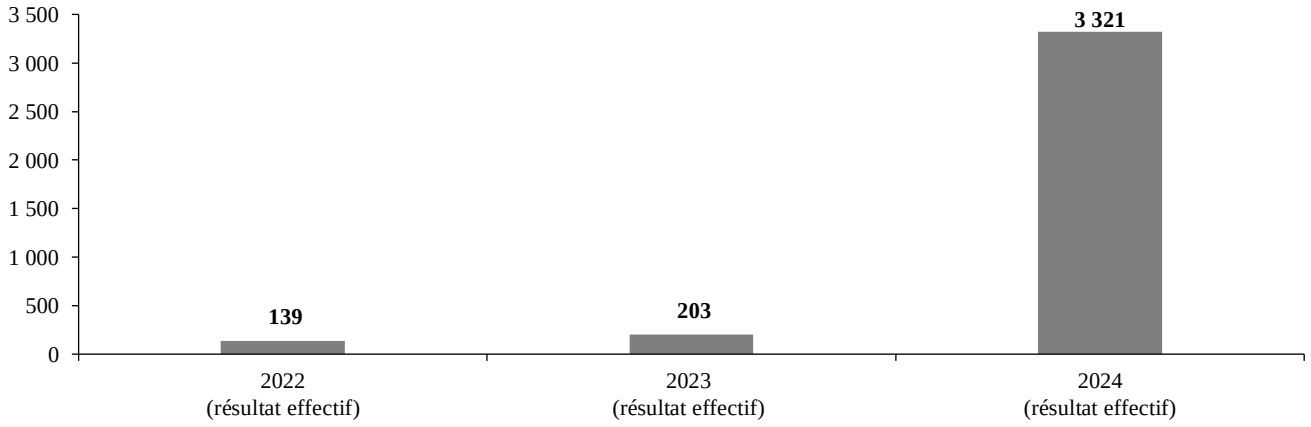

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : amélioration de la cohérence des mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en vue de faciliter la conduite des activités menées à l'échelle mondiale par les Nations Unies dans l'ensemble des opérations sur le terrain

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.34 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à améliorer la qualité et la cohérence des mécanismes de gestion de la sécurité des opérations sur le terrain grâce à l'amélioration des outils utilisés pour l'estimation des risques et la planification des interventions d'urgence en matière de sécurité ; il a également permis aux opérations sur le terrain d'avoir recours à l'analyse prévisionnelle stratégique pour détecter plus facilement les signes laissant présager de nouveaux risques de sécurité potentiels susceptibles de nuire à l'exécution des programmes des Nations Unies et concevoir des mesures appropriées pour y faire face, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.35 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.6).

Tableau 34.6
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
Les opérations sur le terrain ont adopté des recommandations relatives aux mesures d'atténuation des risques, comme en Somalie, où l'analyse de la sécurité et les mesures opérationnelles ont été intégrées à la programmation et à la budgétisation, de même que la mise à disposition en temps utile d'informations à jour aux États Membres	La qualité et la cohérence des mécanismes, procédures et outils de gestion de la sécurité en place au niveau local ont été améliorées, les décideurs locaux en matière de sécurité recourant au tableau de bord du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité pour obtenir des informations en temps réel sur les conditions de sécurité et de sûreté	La qualité et la cohérence des mécanismes de gestion de la sécurité des opérations sur le terrain ont été améliorées grâce au perfectionnement des outils utilisés pour l'estimation des risques et la planification des interventions d'urgence en matière de sécurité Les opérations sur le terrain ont eu recours à l'analyse prévisionnelle stratégique pour détecter plus facilement les signes laissant présager de nouveaux risques de sécurité potentiels susceptibles de nuire à l'exécution des programmes des Nations Unies et concevoir des mesures appropriées pour y faire face	La localisation du personnel des Nations Unies sur le terrain par les décideurs locaux en matière de sécurité est améliorée lors des situations de crise, grâce à une meilleure gestion et analyse des données	La qualité et la cohérence des documents sur la gestion des risques de sécurité produits par les opérations sur le terrain partout dans le monde sont améliorées grâce à l'intégration de techniques de contrôle croisé de la qualité dans l'outil électronique de gestion des risques de sécurité, ainsi qu'à la mise au point et à l'essai de systèmes électroniques de planification des mesures de sûreté

Résultat 2 : amélioration de la préparation et de la réponse aux crises

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.36 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à faire que les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité, les spécialistes de la sécurité et d'autres membres des équipes de gestion des crises utilisent les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité, notamment en s'appuyant sur les capacités d'intervention spécialisées pour faire face efficacement à différentes crises, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.37 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.7).

Tableau 34.7
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
–	Un mécanisme de coordination en cas de crise a été mis en place afin d'améliorer les flux d'information et d'apporter des réponses plus efficaces aux crises survenant dans des pays à haut risque	Les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité, les spécialistes de la sécurité et d'autres membres des équipes de gestion des crises ont utilisé les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité, notamment en s'appuyant sur des capacités d'intervention spécialisées pour faire face efficacement à différentes crises	Un mécanisme de coordination en cas de crise est mis en place, selon qu'il convient, dans les 72 heures suivant une crise, permettant une coordination et une intervention rapides	L'état de préparation est renforcé grâce à l'analyse prévisionnelle opérationnelle et à l'analyse des critères de risque de crise humanitaire

Résultat 3 : amélioration de la prise de décision en matière de sécurité

Projet de plan-programme pour 2026

34.38 Les activités menées dans le cadre du sous-programme permettent d'offrir un appui opérationnel en matière de sécurité au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes en coordonnant les mesures de sécurité et en donnant des conseils, de manière efficace et rapide. Compte tenu de l'augmentation du nombre de crises, de la complexité et de l'étendue croissantes des opérations menées à l'échelle mondiale, davantage de données et d'éléments d'analyse sont nécessaires pour éclairer les décideurs sur les choix à faire quant à l'affectation des ressources limitées en matière de sécurité.

Enseignements tirés et changements prévus

34.39 L'enseignement tiré est le suivant : le Département doit adopter une approche plus stratégique et fondée sur des données, afin que les ressources soient affectées de manière optimale. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on a commencé à mettre au point un outil fondé sur des données qui conjugue la complexité de l'environnement opérationnel sur le plan de la sécurité à l'étendue et à la portée des opérations. Cet outil permettra aux hauts responsables de la sécurité de disposer d'éléments d'analyse utiles leur permettant de décider en pleine connaissance de cause de l'affectation la plus efficace et la plus efficiente qui soit des ressources consacrées à la sécurité, ce qui permettra en fin de compte à l'Organisation de planifier ses activités et d'intervenir dans des environnements à haut risque avec plus de confiance et de sécurité.

34.40 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.8).

Tableau 34.8
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
–	–	Des jeux de données ont été répertoriés et rassemblés, et un outil fondé sur ces données a été élaboré, afin d'éclairer les analyses et les décisions quant à la répartition des ressources consacrées à la sécurité	La nouvelle méthode d'affectation des ressources repose sur un outil fondé sur les données	Les capacités du Département sur le terrain répondent davantage aux besoins en matière de sécurité, en tenant compte des critères approuvés par les partenaires

Produits

34.41 On trouvera dans le tableau 34.9 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.9
Sous-programme 2 : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : environ 20 visites annuelles d'évaluation de la sécurité, services de sécurité et déploiements d'urgence en réponse à des besoins nouveaux ou nouvellement constatés ; environ 600 examens de la gestion des risques de sécurité ; environ 360 enregistrements par mois saisis dans le Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité ; environ 5 500 fiches sur les différents locaux conservées dans la base de données relative aux locaux ; ateliers et formations sur la gestion des crises ou la préparation aux crises, l'analyse, la gestion de la sécurité, le leadership et les meilleures pratiques à l'intention du personnel de sécurité clé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Sous-programme 3
Partenariats et appui spécialisé

Objectif

34.42 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité des opérations, des locaux et du personnel des Nations Unies, et d'améliorer l'efficience et l'efficacité des opérations de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Stratégie

34.43 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on fera ce qui suit :

a) Mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information afin de doter le système de gestion de la sécurité des Nations Unies de l'ossature opérationnelle nécessaire à l'adoption, en matière de gestion des risques de sécurité, d'approches efficaces et axées sur les données, et de mettre en place et de gérer des processus opérationnels et des technologies concernant tous les aspects de la sécurité, notamment les services de protection des personnes, les communications d'urgence, la gestion du stress traumatique, la sécurité physique et la sécurité routière ;

b) Assurer la direction, la coordination et la supervision de la formation en matière de sûreté et de sécurité, notamment dans les domaines suivants : renforcement de la résilience, gestion des risques de sécurité et activités opérationnelles de protection ;

c) Accroître et diversifier les partenariats stratégiques avec les réseaux régionaux et mondiaux dans le domaine de l'expertise en matière de protection rapprochée, l'objectif étant d'évaluer les services des Nations Unies pour la protection des personnes et de les aligner sur les meilleures pratiques internationales ;

d) Assurer la direction et la coordination pour fournir un appui psychosocial rapide en cas de situation de crise et collaborer avec le système des Nations Unies et les partenaires externes pour renforcer la résilience psychologique du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

e) Diriger l'élaboration de directives, normes et spécifications techniques en matière de sécurité physique et réaliser des évaluations de la sécurité physique des locaux des Nations Unies dans le monde entier ;

f) Coordonner, en tant que secrétariat du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, l'élaboration d'une politique et de directives de sécurité à l'échelle du système des Nations Unies.

34.44 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Adoption de mesures efficaces de prévention et d'intervention cohérente par les acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies face aux atteintes à la sécurité, grâce à une prise de décision efficace et en temps opportun et à une amélioration de l'accès aux données ;

b) Gestion efficace des risques liés aux déplacements des hauts fonctionnaires des Nations Unies ;

c) Atténuation de l'impact psychologique à court et à long terme de l'exposition à des situations de crise sur les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;

d) Réduction des risques liés à la sécurité physique des locaux et du personnel des Nations Unies ;

e) Réduction du risque d'accidents de la route mortels pour les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Exécution du programme en 2024

Renforcement de la coordination en matière de sécurité et de la prise de décision grâce à la transformation numérique

34.45 On s'emploie, dans le cadre du sous-programme, à moderniser des plateformes obsolètes, à mettre en place des outils numériques innovants et à obtenir des informations en temps réel, en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de permettre une gestion proactive de la sécurité et d'améliorer la perception de la situation et la réactivité des équipes opérationnelles et du personnel des missions. Parmi les principales réalisations, citons ce qui suit : a) la conceptualisation d'un système de profil de sécurité individuel, comprenant des listes de personnel, afin de disposer de renseignements plus précis sur la présence du personnel ; b) la mise au point d'une application de gestion des conférences et d'un tableau de bord de déploiement d'urgence afin de simplifier la coordination entre les services de sûreté et de sécurité ; c) le déploiement échelonné d'un système intégré de planification des programmes de pays afin d'améliorer la prise de décision stratégique dans l'ensemble des opérations menées dans les pays. Ces solutions modulables, sûres et axées sur l'utilisateur ont contribué à renforcer la sécurité et à améliorer la gestion des crises et la collaboration dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

34.46 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.10).

Tableau 34.10
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*
L'accessibilité des données et le partage des informations ont été améliorés dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies grâce à un système modernisé de mise en commun de l'information et à un nouvel outil de communication de renseignements relatifs à la sécurité	Les spécialistes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont eu accès à des renseignements précis sur la présence du personnel, à des données améliorées sur la perception de la situation et à des détails sur les ressources des pays, le tout intégré dans une plateforme unique	Les spécialistes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont eu accès à de nouveaux outils de gestion de l'information, ce qui leur a permis de prendre des décisions en pleine connaissance de cause

Résultats escomptés pour 2026

Résultat 1 : certification du personnel de sécurité permettant le maintien d'un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.47 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à la certification de 4 074 autres membres du personnel de sécurité, qui peuvent ainsi donner des conseils précis et efficaces en matière de gestion de la sécurité et maintenir un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme, portant ainsi le nombre total de membres du personnel ayant obtenu une certification à 5 200, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir la certification de 3 000 membres du personnel de sécurité.

34.48 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.III).

Figure 34.III
Mesure des résultats : nombre de membres du personnel de sécurité qui ont reçu une certification leur permettant de donner des conseils précis et efficaces en matière de gestion de la sécurité et de maintenir ainsi un niveau de risque acceptable dans l'exécution du programme (résultat cumulé)

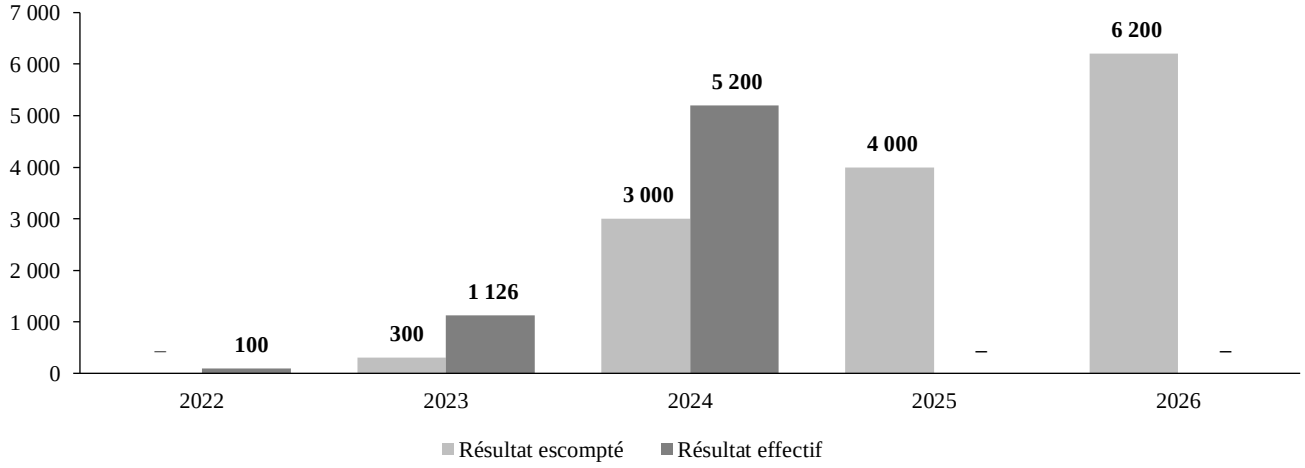

Résultat 2 : homogénéité et cohérence des activités menées dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Exécution du programme en 2024 et cible pour 2026

34.49 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a aidé les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en la matière à mieux connaître les politiques et les directives relatives à la sécurité et à repérer les lacunes que ces directives présentent dans les domaines de la sécurité incendie, des habilitations de sécurité ou du traitement des demandes d'autorisation de voyage, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

34.50 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2026, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.11).

Tableau 34.11
Mesure des résultats

2022 (résultat effectif)	*2023 (résultat effectif)*	*2024 (résultat effectif)*	*2025 (résultat escompté)*	*2026 (résultat escompté)*
Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont reçu régulièrement des informations sur les nouvelles tendances en matière de sûreté et de sécurité et l'assistance rapide	Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont bénéficié d'un accès élargi aux politiques et aux directives du système et ont été informés des modifications qui ont été apportées	Les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ont repéré les nouvelles lacunes dans les directives en vigueur et y ont remédié	Tous les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies connaissent et appliquent les politiques et directives actualisées du système qui tiennent compte de leurs réalités opérationnelles	Tous les coordonnateurs pour les questions de sécurité et les décideurs en matière de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies connaissent et partagent les bonnes pratiques opérationnelles éprouvées et les enseignements tirés sur l'application des politiques et des directives

Résultat 3 : renforcement des services de protection individuelle des hauts fonctionnaires des Nations Unies

Projet de plan-programme pour 2026

34.51 Les hauts fonctionnaires des Nations Unies sont souvent exposés à des conditions de sécurité de plus en plus complexes, notamment des menaces directes, tant sur leur lieu d'affectation qu'au cours de leurs déplacements. Des spécialistes de la protection des personnes assurent la sécurité de plus de 150 hauts fonctionnaires, dont une quarantaine travaillant dans des environnements à risque moyen ou à haut risque, afin de leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs fonctions. Dans la stratégie pour les services de protection des personnes des Nations Unies qu'il a établie pour la période 2024-2028, le Département prévoit l'organisation de programmes de formation, l'amélioration de la planification des opérations et le recours à des outils technologiques destinés à aligner les services de protection des Nations Unies sur les meilleures pratiques mondiales tout en veillant à ce que les résultats soient mesurables.

Enseignements tirés et changements prévus

34.52 Les enseignements tirés sont les suivants : la protection des hauts fonctionnaires des Nations Unies demande une coordination mondiale efficace et un état de préparation opérationnelle fondé sur les normes les plus élevées. Pour que les spécialistes de la protection des personnes excellent dans leur domaine, il est essentiel de mener des activités ciblées de renforcement des capacités et de prendre des décisions fondées sur des données pour accroître leurs capacités d'appréciation de la situation et leur efficacité opérationnelle. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on mettra en œuvre la stratégie à l'échelle mondiale, en prenant des mesures concrètes à l'appui de plus de 400 spécialistes de la protection des personnes. La priorité sera accordée à l'organisation de programmes de formation spécialisée, à l'amélioration de la planification opérationnelle et à l'alignement des services de protection des Nations Unies sur les meilleures pratiques mondiales afin d'optimiser l'état de préparation, l'efficacité, la résilience et les résultats obtenus dans des conditions de plus en plus difficiles.

34.53 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.IV).

Figure 34.IV
Mesure des résultats : part des hauts fonctionnaires des Nations Unies faisant part d'une confiance accrue dans leur protection individuelle (résultat annuel)

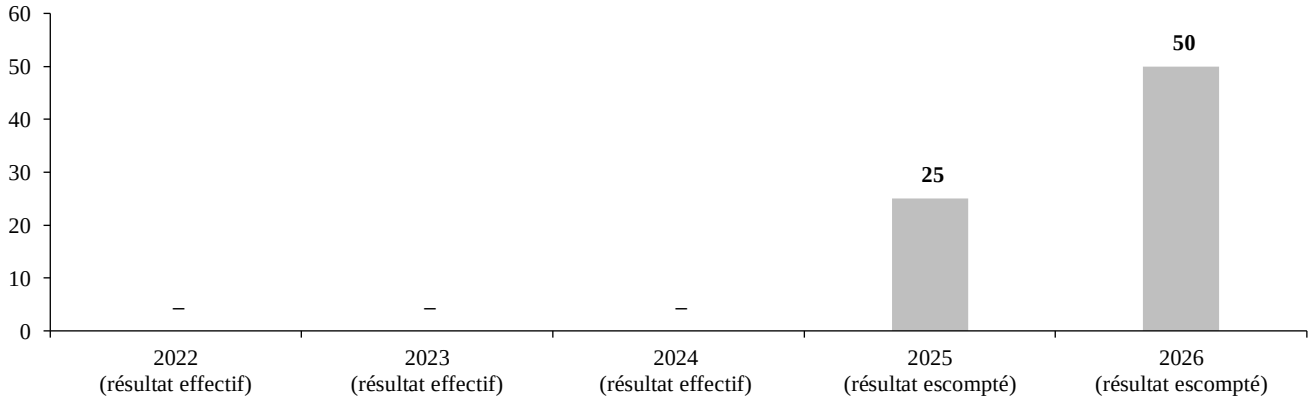

Produits

34.54 On trouvera dans le tableau 34.12 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 34.12
Sous-programme 3 : produits retenus pour 2026, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Sûreté et sécurité : fourniture, aux membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, d'un soutien psychologique d'urgence et d'un accompagnement après un événement traumatisant ; formation en matière de gestion du stress à l'intention des membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation hors Siège ; séances de supervision technique à l'intention des conseillers de l'Organisation affectés aux missions ; évaluations spécifiques de la sécurité des locaux des Nations Unies partout dans le monde ; conseils thématiques ; formation à la sécurité physique et analyse des données obtenues grâce à l'application d'évaluation de la sécurité physique ; formation à la sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; suivi et coordination des mesures de protection liées aux déplacements des hauts fonctionnaires de l'Organisation ; planification et coordination des services de protection des personnes avec les missions respectives ; programme de certification obligatoire des agents de protection rapprochée ; formation aux outils numériques, services de développement et de mise en service de tableaux de bord et de sites Web ; services de secrétariat technique pour le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et son groupe directeur.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026

Vue d'ensemble

34.55 Le Département de la sûreté et de la sécurité étant chargé d'assurer, d'une part, la sûreté et la sécurité du personnel, des représentants, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et, d'autre part, la sûreté et la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et moyennant remboursement, par les organismes participants, des dépenses engagées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

34.56 Les fonctions et activités du Département qui sont financées en commun avec d'autres organismes du système de gestion de la sécurité sont celles qui relèvent :

a) du sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité) ;

b) du sous-programme 2 (Opérations sur le terrain) ;

c) du sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé) ;

d) de la composante Appui au programme.

34.57 En ce qui concerne les activités financées en commun du système de gestion de la sécurité, les charges sont réparties entre les organismes participants proportionnellement aux effectifs qu'ils ont déployés sur le terrain. Dans sa résolution 56/255, l'Assemblée générale a arrêté les principes relatifs aux modalités de partage des coûts. En application de la recommandation qu'elle a formulée dans sa résolution 61/263 concernant un accord viable de partage des coûts, le Comité de haut niveau sur la gestion du CCS a décidé que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait réparti proportionnellement au nombre de membres du personnel effectivement déployés par les différents organismes, tel qu'il ressort des données émanant du CCS. Par la suite, le Secrétaire général a présenté brièvement les nouvelles modalités du partage des dépenses afférentes au système (voir A/62/641). En octobre 2021, le Comité de haut niveau sur la gestion a approuvé une révision de l'accord de partage des coûts (voir CEB/2021/HLCM/FB/5), qui a pris effet en 2023. Dans le respect des principes posés par l'Assemblée dans sa résolution 56/255, cette révision actualise la quote-part des membres, qui n'avait pas été modifiée depuis sa création, applique le principe d'équitabilité en faisant payer une quote-part à toutes les organisations et en renforçant l'idée de propriété partagée du système, et veille à ce que les organisations des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques contribuent équitablement aux dépenses de sécurité. Pour éclairer les futures décisions relatives au système de gestion de la sécurité compte tenu des récents changements opérationnels et financiers, le Comité de haut niveau sur la gestion a lancé un examen approfondi du système, qui est mené par un(e) expert(e) indépendant(e). Commencé en mars 2025, cet examen devrait s'achever d'ici la fin de l'année, les conclusions et recommandations préliminaires devant être présentées d'ici juin 2025 ; il portera sur plusieurs aspects, notamment la gouvernance, les fonctions et les modalités de fonctionnement du système, ainsi que la répartition des responsabilités au sein du système.

34.58 Conformément à l'accord de partage des coûts existant, la part à la charge du Secrétariat dans les dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité est de 14,1 % pour 2026, sur la base des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2024 (contre 15,6 % pour 2025, sur la base des données issues du recensement arrêté au 31 décembre 2023). Le montant des ressources destinées aux activités financées en commun du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour 2026 qui sont proposées dans le présent fascicule du budget a été examiné par le Réseau Finances et budget du Comité de haut niveau sur la gestion en mars 2025. Compte tenu du contexte financier dans lequel les entités du système des Nations Unies opèrent, notamment des contraintes financières importantes auxquelles les organismes participants continuent de faire face, le budget du système de gestion de la sécurité des Nations Unies qui a été approuvé par le Réseau pour 2026 fait apparaître une baisse de 20 % par rapport au budget de 2025 approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 79/258.

34.59 Outre le cofinancement des activités sur le terrain dont il est question ci-dessus, des accords conclus localement régissent la prestation de services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne et dans d'autres lieux d'affectation. Les accords qui s'appliquent à Vienne reposent sur une répartition convenue par les quatre organisations sises au Centre international de Vienne, tandis que ceux en vigueur dans les autres lieux d'affectation sont convenus localement par les organismes participants. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne est de 23,7 % pour 2026 et ne fait apparaître aucun changement par rapport à 2025. Ces services relèvent du sous-programme 1.

34.60 On trouvera dans les tableaux 34.13 à 34.15 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le budget global proposé pour les activités financées en commun est indiqué dans les tableaux 34.16 à 34.20. Il est également présenté à l'Assemblée générale, qui l'examine et l'approuve conformément aux dispositions en vigueur.

Tableau 34.13
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (budget ordinaire)
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Postes	91 495,8	108 757,1	–	–	451,7	451,7	0,4	109 208,8
Autres dépenses de personnel	8 850,0	5 142,9	(23,1)	–	1 048,3	1 025,2	19,9	6 168,1
Consultants	38,9	62,7	–	–	–	–	–	62,7
Voyages du personnel	2 308,1	1 272,5	–	–	500,0	500,0	39,3	1 772,5
Services contractuels	1 140,7	2 022,4	–	–	(25,9)	(25,9)	(1,3)	1 996,5
Frais généraux de fonctionnement	2 220,5	2 054,9	–	–	25,9	25,9	1,3	2 080,8
Fournitures et accessoires	791,8	1 073,3	–	–	–	–	–	1 073,3
Mobilier et matériel	722,2	594,5	–	–	–	–	–	594,5
Aménagement des locaux	5,7	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	30 049,4	29 789,4	(2 274,0)	–	(5 226,8)	(7 500,8)	(25,2)	22 288,6
Autres	1,0	–	–	–	–	–	–	–
Total	**137 624,2**	**150 769,7**	**(2 297,1)**	**–**	**(3 226,8)**	**(5 523,9)**	**(3,7)**	**145 245,8**

Tableau 34.14
Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2026 (budget ordinaire)
(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Ressources approuvées pour 2025	1 075	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 25 P-4, 21 P-3, 9 P-2/1, 8 G(1re C), 170 G(AC), 306 ASS, 519 AL
Création	4	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(1re C) au titre du sous-programme 1
Ressources proposées pour 2026	1 079	1 SGA, 1 SSG, 2 D-2, 4 D-1, 10 P-5, 26 P-4, 22 P-3, 9 P-2/1, 9 G(1re C), 170 G(AC), 306 ASS, 519 AL

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1re C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 34.15
Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (budget ordinaire)
(Nombre de postes)

		Changements				
Catégorie et classe	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*2026 (ressources proposées)*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	2	–	–	–	–	2
D-1	4	–	–	–	–	4
P-5	9	–	–	1	1	10
P-4	25	–	–	1	1	26
P-3	21	–	–	1	1	22
P-2/1	9	–	–	–	–	9
Total partiel	**72**	**–**	**–**	**3**	**3**	**75**
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	8	–	–	1	1	9
G(AC)	170	–	–	–	–	170
ASS	306	–	–	–	–	306
AL	519	–	–	–	–	519
Total partiel	**1 003**	**–**	**–**	**1**	**1**	**1 004**
Total	**1 075**	**–**	**–**	**4**	**4**	**1 079**

Tableau 34.16
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Postes	126 339,8	136 958,6	–	–	(29 898,5)	(29 898,5)	(21,8)	107 060,1
Autres dépenses de personnel	8 367,9	9 086,1	–	–	–	–	–	9 086,1
Consultants	91,6	74,4	–	–	–	–	–	74,4
Voyages du personnel	7 021,8	5 644,6	–	–	–	–	–	5 644,6
Services contractuels	4 675,8	4 006,5	–	–	–	–	–	4 006,5
Frais généraux de fonctionnement	14 791,8	9 720,8	–	–	–	–	–	9 720,8
Fournitures et accessoires	1 575,8	2 430,3	–	–	–	–	–	2 430,3
Mobilier et matériel	1 809,1	1 266,3	–	–	–	–	–	1 266,3
Aménagement des locaux	3,6	–	–	–	–	–	–	–

			Changements					
Objet de dépense	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Subventions et contributions	4 418,9	4 048,8	–	–	–	–	–	4 048,8
Autres	(78,2)	–	–	–	–	–	–	–
Total	**169 017,8**	**173 236,4**	**–**	**–**	**(29 898,5)**	**(29 898,5)**	**(17,3)**	**143 337,9**

Tableau 34.17
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par composante et sous-programme (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Composante/sous-programme	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (estimations)*
A. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	18 456,3	18 786,8	–	–	–	–	–	18 786,8
2. Opérations sur le terrain	140 106,7	143 930,6	–	–	(28 414,2)	(28 414,2)	(19,7)	115 516,4
3. Partenariats et appui spécialisé	9 126,8	9 073,3	–	–	(1 484,3)	(1 484,3)	(16,4)	7 589,0
Total partiel (A)	**167 689,8**	**171 790,7**	**–**	**–**	**(29 898,5)**	**(29 898,5)**	**(17,4)**	**141 892,2**
B. Appui au programme	1 328,1	1 445,7	–	–	–	–	–	1 445,7
Total	**169 017,8**	**173 236,4**	**–**	**–**	**(29 898,5)**	**(29 898,5)**	**(17,3)**	**143 337,9**

Tableau 34.18
Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2026 (activités financées en commun)
(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Ressources approuvées pour 2025	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1e C), 26 G(AC), 153 ASS, 405 AL, 5 AN
Ressources proposées pour 2026	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1e C), 26 G(AC), 153 ASS, 405 AL, 5 AN

Tableau 34.19
Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (activités financées en commun)
(Nombre de postes)

		Changements				
Catégorie et classe	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*2026 (ressources proposées)*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	9	–	–	–	–	9
P-5	28	–	–	–	–	28
P-4	197	–	–	–	–	197
P-3	116	–	–	–	–	116
P-2/1	14	–	–	–	–	14
Total partiel	**365**	**–**	**–**	**–**	**–**	**365**
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	4	–	–	–	–	4
G(AC)	26	–	–	–	–	26
ASS	153	–	–	–	–	153
AL	405	–	–	–	–	405
AN	5	–	–	–	–	5
Total partiel	**593**	**–**	**–**	**–**	**–**	**593**
Total	**958**	**–**	**–**	**–**	**–**	**958**

Tableau 34.20
Vue d'ensemble : postes proposés pour 2026, par composante et sous-programme (activités financées en commun)
(Nombre de postes)

		Changements				
Composante/sous-programme	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*2026 (ressources proposées)*
A. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	160	–	–	–	–	160
2. Opérations sur le terrain	764	–	–	–	–	764
3. Partenariats et appui spécialisé	34	–	–	–	–	34
Total	**958**	**–**	**–**	**–**	**–**	**958**

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.61 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 34.21 à 34.23 et dans la figure 34.V.

34.62 Comme le montrent les tableaux 34.22 1) et 34.23 1), les ressources proposées pour 2026 s'élèvent globalement à 145 245 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de

5 523 900 dollars (3,7 %) par rapport au budget approuvé pour 2025. La variation entre dans les catégories Ajustements techniques et Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 34.21
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Changements					
Composante/sous-programme	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
A. Direction exécutive et administration	4 447,7	7 137,0	–	–	–	–	–	7 137,0
B. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	101 977,6	112 702,8	(88,6)	–	2 000,0	1 911,4	1,7	114 614,2
2. Opérations sur le terrain	23 610,0	23 254,6	(2 052,9)	–	(5 016,9)	(7 069,8)	(30,4)	16 184,8
3. Partenariats et appui spécialisé	4 624,6	4 057,4	(134,2)	–	(209,9)	(344,1)	(8,5)	3 713,3
Total partiel (B)	**130 212,2**	**140 014,8**	**(2 275,7)**	**–**	**(3 226,8)**	**(5 502,5)**	**(3,9)**	**134 512,3**
C. Appui au programme	2 964,2	3 617,9	(21,4)	–	–	(21,4)	(0,6)	3 596,5
Total partiel (1)	**137 624,2**	**150 769,7**	**(2 297,1)**	**–**	**(3 226,8)**	**(5 523,9)**	**(3,7)**	**145 245,8**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (estimations)*	*Changements*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
B. Programme de travail					
2. Opérations sur le terrain	3 957,1	3 811,1	739,4	19,4	4 550,5
Total partiel (2)	**3 957,1**	**3 811,1**	**739,4**	**19,4**	**4 550,5**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2024 (dépenses effectives)*	*2025 (estimations)*	*Changements*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
B. Programme de travail					
1. Services de sûreté et de sécurité	15 884,2	17 883,5	4 641,6	26,0	22 525,1
2. Opérations sur le terrain	5 106,1	–	–	–	–
3. Partenariats et appui spécialisé	1 150,2	1 249,6	(977,4)	(78,2)	272,2
Total partiel (3)	**22 140,5**	**19 133,1**	**3 664,2**	**19,2**	**22 797,3**
Total	**163 721,8**	**173 713,9**	**1 120,3**	**0,6**	**172 593,6**

Tableau 34.22

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2026, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

		Changements				
Composante/sous-programme	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*2026 (ressources proposées)*
A. Direction exécutive et administration	34	–	–	–	–	34
B. Programme de travail						
1. Services de sûreté et de sécurité	1 012	–	–	4	4	1 016
2. Opérations sur le terrain	–	–	–	–	–	–
3. Partenariats et appui spécialisé	14	–	–	–	–	14
Total partiel (B)	**1 026**	**–**	**–**	**4**	**4**	**1 030**
C. Appui au programme	15	–	–	–	–	15
Total partiel (1)	**1 075**	**–**	**–**	**4**	**4**	**1 079**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2025 (estimations)*	*Changements*	*2026 (prévisions)*
B. Programme de travail			
2. Opérations sur le terrain	16	–	16
Total partiel (2)	**16**	**–**	**16**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2025 (estimations)*	*Changements*	*2026 (prévisions)*
B. Programme de travail			
1. Services de sûreté et de sécurité	60	(2)	58
Total partiel (3)	**60**	**(2)**	**58**
Total	**1 151**	**2**	**1 153**

Tableau 34.23
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Changements*					*2026 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	91 495,8	108 757,1	–	–	451,7	451,7	0,4	109 208,8
Autres objets de dépense	46 128,3	42 012,6	(2 297,1)	–	(3 678,5)	(5 975,6)	(14,2)	36 037,0
Total	**137 624,2**	**150 769,7**	**(2 297,1)**	**–**	**(3 226,8)**	**(5 523,9)**	**(3,7)**	**145 245,8**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		72	–	–	3	3	–	75
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1 003	–	–	1	1	–	1 004
Total		**1 075**	**–**	**–**	**4**	**4**	**–**	**1 079**

Figure 34.V
Répartition des ressources proposées pour 2026 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

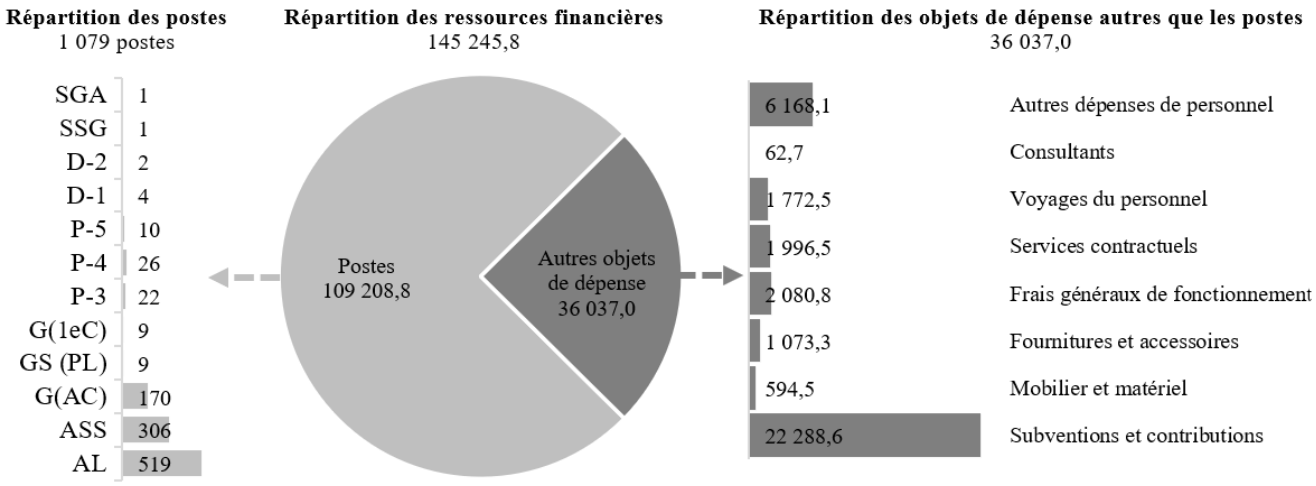

Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (budget ordinaire)

Ajustements techniques

34.63 Comme le montre le tableau 34.21 1), les changements entraînent une diminution de 2 297 100 dollars, qui s'explique comme suit :

a) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité)**. La diminution de 88 600 dollars tient aux facteurs suivants :

i) Une baisse de 23 100 dollars au titre des autres dépenses de personnel correspondant au non-renouvellement de crédits prévus pour financer les heures supplémentaires du personnel de sécurité pour la Commission préparatoire pour l'entrée en vigueur de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et la tenue de la première réunion de la Conférence des Parties à l'Accord, en application de la résolution 78/272 de l'Assemblée générale ;

ii) Une diminution de 65 500 dollars au titre des subventions et contributions tenant au non-renouvellement de crédits prévus pour financer le déploiement de trois agent(e)s de sécurité pendant la phase de construction du plan-cadre de Gigiri conformément à la résolution 79/258 de l'Assemblée générale (62 700 dollars) et à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (14,1 % pour 2026, contre 15,6 % pour 2025) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2024 (2 800 dollars) ;

b) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain), sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé) et composante Appui au programme**. Une diminution de 2 208 500 dollars au titre des subventions et contributions liée à des réductions au titre du sous-programme 2 (2 052 900 dollars), du sous-programme 3 (134 200 dollars) et de la composante Appui au programme (21 400 dollars), qui tient à la baisse de la part à la charge du Secrétariat (14,1 % pour 2026, contre 15,6 % pour 2025) pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux opérations de sécurité sur le terrain, compte tenu des données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2024.

Autres changements

34.64 Comme le montre le tableau 34.21 1), les changements entraînent une diminution nette de 3 226 800 dollars, qui s'explique comme suit :

a) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité)**. L'augmentation de 2 000 000 dollars tient aux facteurs suivants :

i) Le transfert, sans incidence sur les coûts, de 451 700 dollars de la rubrique Autres dépenses de personnel à la rubrique Postes, qui s'explique par la création proposée de quatre postes [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(1ᵉC)] au sein de l'équipe chargée des systèmes, des normes et des projets globaux relatifs à la sécurité de la Division des services de sûreté et de sécurité des villes sièges à New York, comme expliqué à l'annexe II ;

ii) Une augmentation de 500 000 dollars proposée au titre des voyages du personnel, qui tient aux ressources qui devraient être nécessaires, compte tenu des dépenses passées, pour financer les voyages que des agents de sécurité seront amenés à effectuer pour accompagner de hauts fonctionnaires de l'ONU lors de leurs déplacements. L'une des principales fonctions du Département de la sûreté et de la sécurité à New York est d'assurer la protection du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et du

Président ou de la Présidente de l'Assemblée générale, notamment leur protection rapprochée lors de leurs déplacements. Comme cela avait été fait dans le projet de budget-programme pour 2025, l'augmentation de 500 000 dollars vise à réduire progressivement l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses effectivement engagées au titre des voyages susmentionnés ;

iii) Une augmentation de 1 500 000 dollars proposée au titre des autres dépenses de personnel visant à financer les heures supplémentaires nécessaires pour assurer des opérations et des services de sécurité ininterrompus. Le budget ordinaire du Département présente depuis longtemps un manque structurel de financement pour ce qui est des heures supplémentaires faites par les services de sûreté et de sécurité. Les heures supplémentaires font partie intégrante des ressources nécessaires en matière de sûreté et de sécurité, car le personnel de sécurité est tenu d'assurer des opérations et des services de sécurité ininterrompus au Siège de l'Organisation des Nations Unies, y compris dans les bâtiments annexes. À New York, le fonctionnement du Service de la sécurité et de la sûreté repose sur trois équipes qui se relaient 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 tout au long de l'année. S'agissant des services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales, des heures supplémentaires et un sursalaire de nuit sont demandés pour assurer des services de sécurité en dehors des heures de travail normales afin de réaliser les activités nécessaires aux opérations de sécurité ;

b) **Sous-programme 2 (Opérations sur le terrain)**. La diminution de 5 016 900 dollars au titre des subventions et contributions tient à la réduction proposée des dépenses financées en commun relatives aux opérations sur le terrain, comme expliqué au paragraphe 34.65 ci-dessous, et donc du montant à la charge du Secrétariat, pour laquelle les crédits demandés ont été déterminés en fonction de la répartition convenue des coûts ;

c) **Sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé)**. La diminution de 209 900 dollars au titre des subventions et contributions tient à la réduction proposée des dépenses financées en commun relatives aux opérations sur le terrain et donc du montant à la charge du Secrétariat, comme expliqué au paragraphe 34.65 ci-dessous.

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (activités financées en commun)

Autres changements

34.65 Comme le montre le tableau 34.17, les changements entraînent une diminution de 29 898 500 dollars au titre du sous-programme 2 (Opérations sur le terrain) (28 414 200 dollars) et du sous-programme 3 (Partenariats et appui spécialisé) (1 484 300 dollars). Cette diminution s'explique par des ajustements conformes aux ressources approuvées par le Réseau Finances et budget, et tient compte du contexte financier dans lequel les entités des Nations Unies opèrent, notamment des contraintes financières auxquelles les organismes participants continuent de faire face. Le Réseau a également convenu qu'aucune actualisation des coûts ni aucun ajustement au titre de l'inflation ne devaient être appliqués au projet de budget du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour 2026. Ainsi, le Département prévoit d'opérer des ajustements majeurs de sa présence pour appliquer les recommandations et les conclusions du Réseau. Sur le terrain, ces ajustements se traduiront par une plus grande régionalisation des fonctions, davantage de bureaux multipays couvrant un plus grand nombre de lieux, une accélération de la transformation de postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national et le retrait de la présence dans les lieux les moins risqués. Au Siège, des réductions peuvent être obtenues grâce au regroupement des fonctions d'analyse et d'appui aux bureaux opérant sur le terrain et à la mise en commun des capacités selon qu'il convient. Les détails des ajustements qu'il sera nécessaire d'apporter ne sont pas encore connus, car le Département réexaminera sa présence dans les mois à venir, lieu par lieu.

Quotes-parts hors budget ordinaire

34.66 Comme le montrent les tableaux 34.21 2) et 34.22 2), le montant des quotes-parts hors budget ordinaire prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix s'élève à 4 550 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et permettront de financer les activités décrites dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour 2025/26 (A/79/783).

Ressources extrabudgétaires

34.67 Comme le montrent les tableaux 34.21 3) et 34.22 3), les ressources extrabudgétaires se chiffreraient à 22 797 300 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à fournir des services de sécurité à d'autres entités et organismes en divers endroits, à organiser des manifestations spéciales à l'intérieur et à proximité des locaux, à mener des opérations humanitaires dans des contextes instables et dans différents lieux, y compris sur le terrain, ainsi qu'à fournir des services moyennant remboursement dans le cadre du programme de certification des agents de protection rapprochée, du programme de formation « Sécurité et sûreté en mission » et d'autres activités connexes.

34.68 Les ressources extrabudgétaires dont il est question ici sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

34.69 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité assure la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats confiés à ce dernier et du programme de travail approuvé. Il préside le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et est secondé par la Sous-Secrétaire générale pour ce qui concerne le fonctionnement interne et l'administration courante du Département.

34.70 Le Service de la planification stratégique aide le Secrétaire général adjoint à gérer le Département. À cette fin, il est chargé de la planification stratégique et de la gestion des risques, de la résilience opérationnelle et des interventions d'urgence, des communications stratégiques, des questions de genre et d'inclusion et des questions liées à la gouvernance institutionnelle, à l'évaluation, au contrôle de la conformité, à la mise à profit des enseignements tirés et des pratiques exemplaires et à l'innovation. Ensemble, ces domaines permettent la mise en œuvre d'une approche axée sur les résultats dans l'ensemble du Département, conformément aux mandats, aux objectifs et aux valeurs de l'ONU, aux niveaux mondial et national.

34.71 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités et s'attache notamment à s'approvisionner en biens et en services qui contribuent à la stabilité, à la résilience et à la durabilité environnementales.

34.72 On trouvera dans le tableau 34.24 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

34.73 Le Département continuera de s'efforcer de programmer les voyages aussi tôt que possible et de désigner dans les meilleurs délais les personnes appelées à voyager. En cas de déploiement d'urgence motivé par des raisons de sécurité et de déplacements liés à la protection rapprochée, il coopérera plus étroitement avec les services chargés des voyages et l'agence de voyages de sorte que les billets soient réservés à l'avance en fonction de l'itinéraire préliminaire. Malgré l'amélioration des résultats par rapport à 2022 et 2023, le faible respect des délais observé en 2024 s'explique principalement par le déploiement d'urgence de renforts de sécurité dans des lieux où les conditions de sécurité

étaient instables, ce qui a compliqué la programmation en amont. Les délais de soumission de la documentation ont continué d'être pleinement respectés.

Tableau 34.24
Respect des délais
(En pourcentage)

	2022 (taux effectif)	*2023 (taux effectif)*	*2024 (taux effectif)*	*2025 (taux prévu)*	*2026 (taux prévu)*
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	44	50	56	100	100

34.74 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 7 137 000 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.25 et la figure 34.VI.

Tableau 34.25
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 904,8	6 295,3	–	–	–	–	–	6 295,3
Autres objets de dépense	543,0	841,7	–	–	–	–	–	841,7
Total	**4 447,7**	**7 137,0**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**7 137,0**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		26	–	–	–	–	–	26
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
Total		**34**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**34**

Figure 34.VI
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2026 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

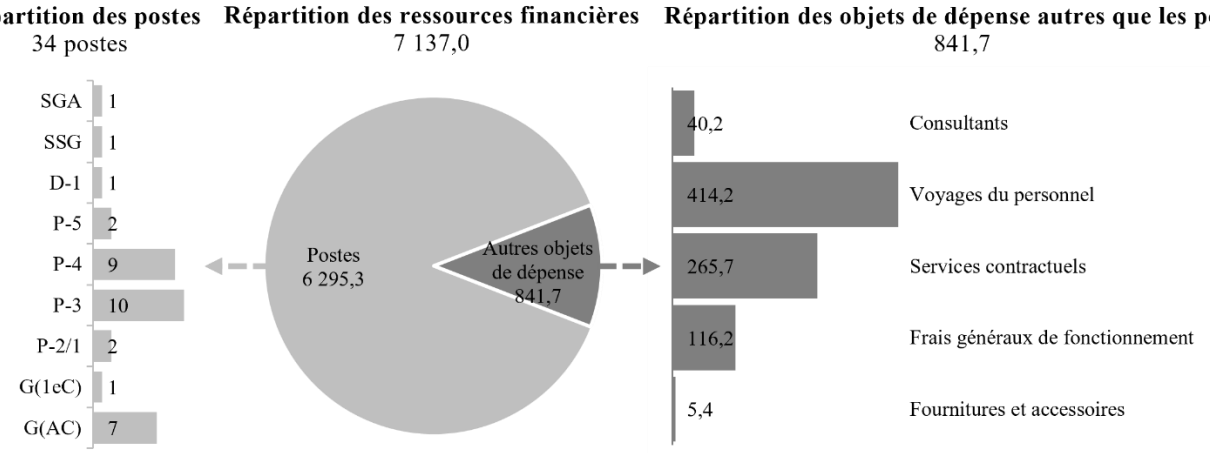

Programme de travail

Sous-programme 1
Services de sûreté et de sécurité

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.75 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 114 614 200 dollars et font apparaître une augmentation de 1 911 400 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 34.63 a) et 34.64 a) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.26 et la figure 34.VII.

Tableau 34.26
Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	82 089,2	97 378,3	–	–	451,7	451,7	0,5	97 830,0
Autres objets de dépense	19 888,4	15 324,5	(88,6)	–	1 548,3	1 459,7	9,5	16 784,2
Total	**101 977,6**	**112 702,8**	**(88,6)**	**–**	**2 000,0**	**1 911,4**	**1,7**	**114 614,2**

	2024 (dépenses effectives)	2025 (ressources approuvées)	Changements					2026 (prévisions)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	28		–	–	3	3	10,7	31
Agents des services généraux et des catégories apparentées	984		–	–	1	1	0,1	985
Total	**1 012**		**–**	**–**	**4**	**4**	**0,4**	**1 016**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2026 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (4 403 100 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (26 600 dollars).

Figure 34.VII
Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

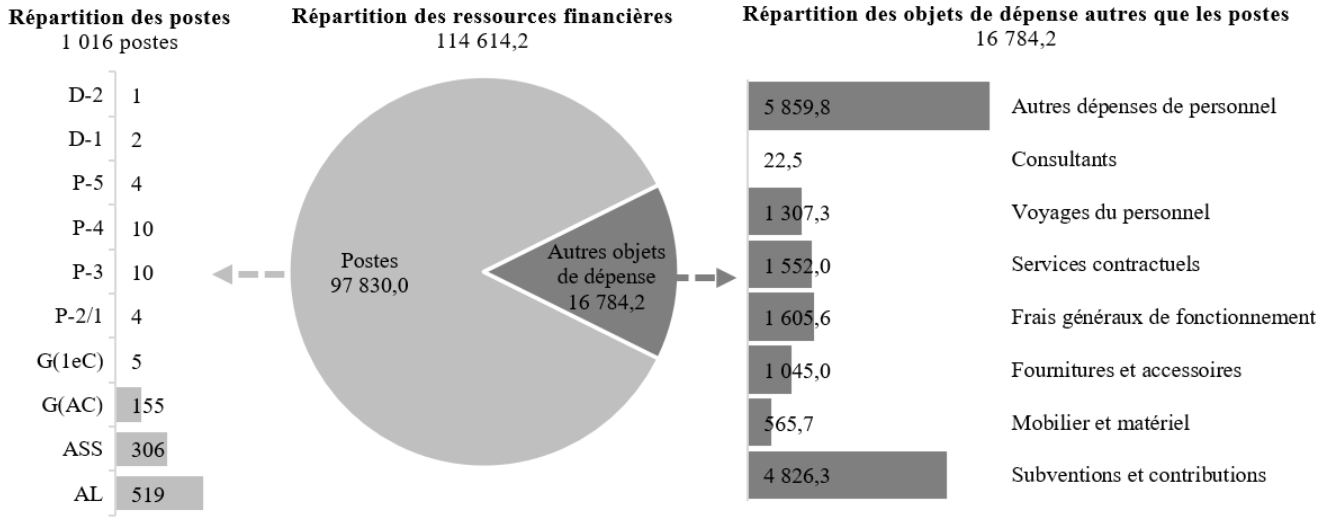

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.76 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2026 s'élèvent à 18 786 800 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.27 et la figure 34.VIII.

Tableau 34.27
Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	16 590,7	16 808,4	–	–	–	–	–	16 808,4
Autres objets de dépense	1 865,6	1 978,4	–	–	–	–	–	1 978,4
Total	**18 456,3**	**18 786,8**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**18 786,8**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		5	–	–	–	–	–	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		155	–	–	–	–	–	155
Total		**160**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**160**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2026 des dépenses financées en commun relatives au Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne (4 403 100 dollars) et des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (26 600 dollars).

Figure 34.VIII
Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2026 (activités financées en commun)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

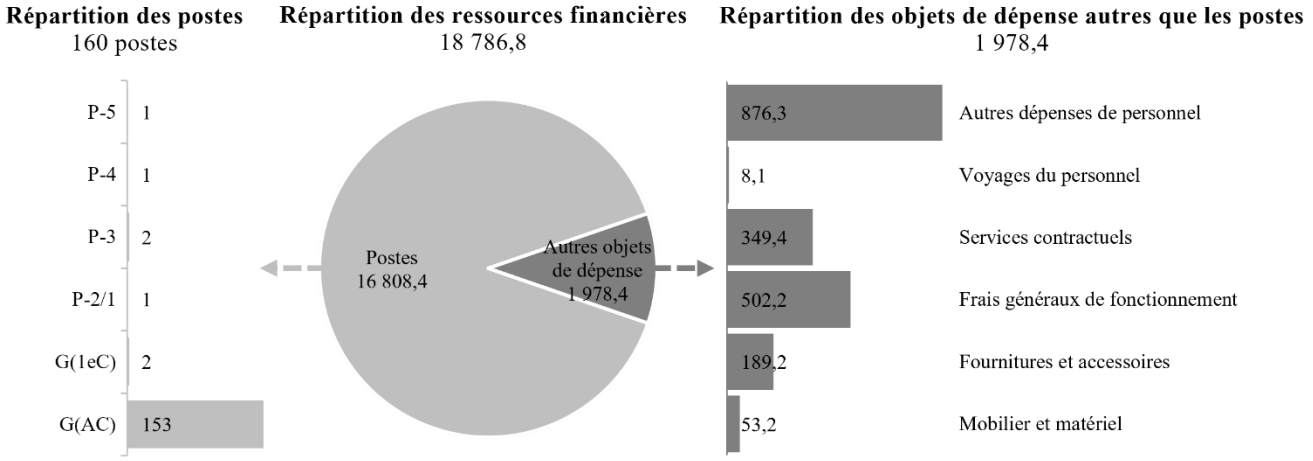

Sous-programme 2
Opérations sur le terrain

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.77 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 16 184 800 dollars et font apparaître une diminution de 7 069 800 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 34.63 b) et 34.64 b) des explications sur le changement qui est

proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.28.

Tableau 34.28
Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Objets de dépense autres que les postes	23 610,0	23 254,6	(2 052,9)	–	(5 016,9)	(7 069,8)	(30,4)	16 184,8
Total	**23 610,0**	**23 254,6**	**(2 052,9)**	**–**	**(5 016,9)**	**(7 069,8)**	**(30,4)**	**16 184,8**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour 2026 des dépenses financées en commun relatives aux opérations régionales de sécurité sur le terrain (15 606 700 dollars) et la part à la charge de l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance (578 100 dollars).

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.78 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2026 s'élèvent à 115 516 400 dollars et font apparaître une diminution de 28 414 200 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 34.65 des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.29 et la figure 34.IX.

Tableau 34.29
Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	103 360,8	114 175,8	–	–	(28 414,2)	(28 414,2)	(24,9)	85 761,6
Autres objets de dépense	36 745,7	29 754,8	–	–	–	–	–	29 754,8
Total	**140 106,7**	**143 930,6**	**–**	**–-**	**(28 414,2)**	**(28 414,2)**	**(19,7)**	**115 516,4**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		335	–	–	–	–	–	335
Agents des services généraux et des catégories apparentées		429	–	–	–	–	–	429
Total		**764**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**764**

Note : La catégorie Autres objets de dépense comprend un montant de 5 145 000 dollars pour 2026 au titre de l'assurance contre les actes de malveillance. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses relatives aux activités financées en commun et des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance s'élève à 15 606 700 dollars et 578 100 dollars, respectivement, pour 2026.

Figure 34.IX
Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2026 (activités financées en commun)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

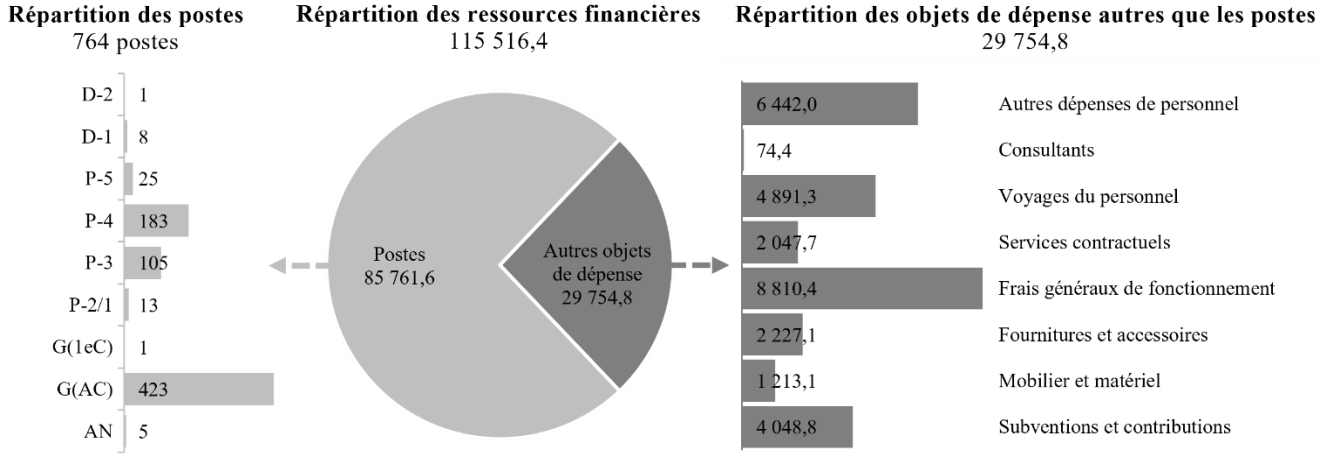

Sous-programme 3
Partenariats et appui spécialisé

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.79 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 3 713 300 dollars et font apparaître une diminution de 344 100 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera aux paragraphes 34.63 b) et 34.63 c) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.30 et la figure 34.X.

Tableau 34.30
Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Changements*					*2026 (prévisions)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 050,2	2 620,5	–	–	–	–	–	2 620,5
Autres objets de dépense	1 574,5	1 436,9	(134,2)	–	(209,9)	(344,1)	(23,9)	1 092,8
Total	**4 624,6**	**4 057,4**	**(134,2)**	**–**	**(209,9)**	**(344,1)**	**(8,5)**	**3 713,3**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		11	–	–	–	–	–	11
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		**14**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**14**

Note : Les ressources comprennent la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux modalités de partage des coûts, d'un montant estimé à 1 073 100 dollars pour 2026.

Figure 34.X
Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

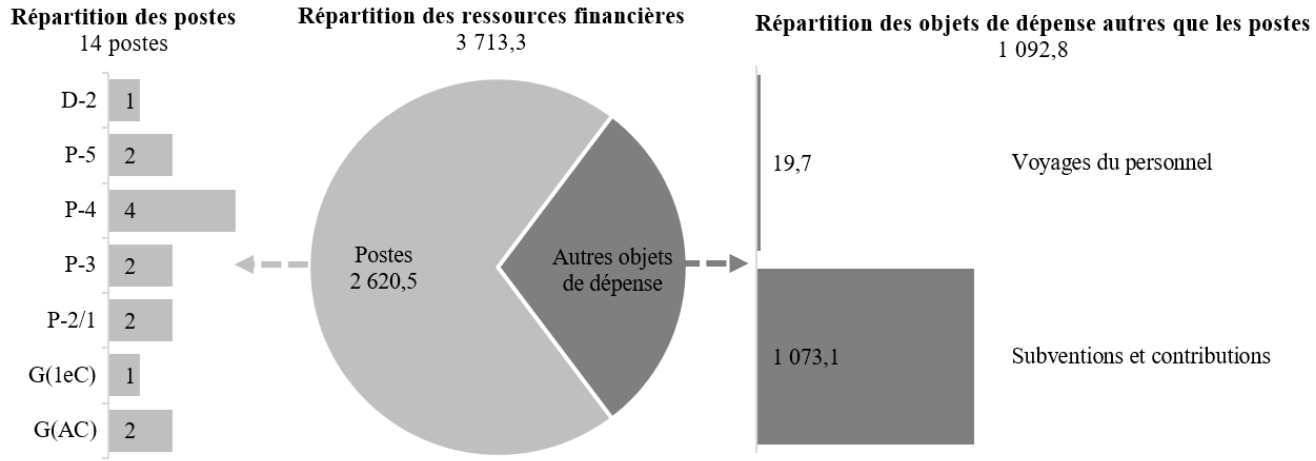

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.80 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2026 s'élèvent à 7 589 000 dollars et font apparaître une diminution de 1 484 300 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 34.65 des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.31 et la figure 34.XI.

Tableau 34.31
Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 274,9	5 974,4	–	–	(1 484,3)	(1 484,3)	(24,8)	4 490,1
Autres objets de dépense	2 851,8	3 098,9	–	–	–	–	–	3 098,9
Total	**9 126,8**	**9 073,3**	**–**	**–**	**(1 484,3)**	**(1 484,3)**	**(16,4)**	**7 589,0**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		**34**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**34**

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 1 073 100 dollars pour 2026.

Figure 34.XI
Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2026 (activités financées en commun)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

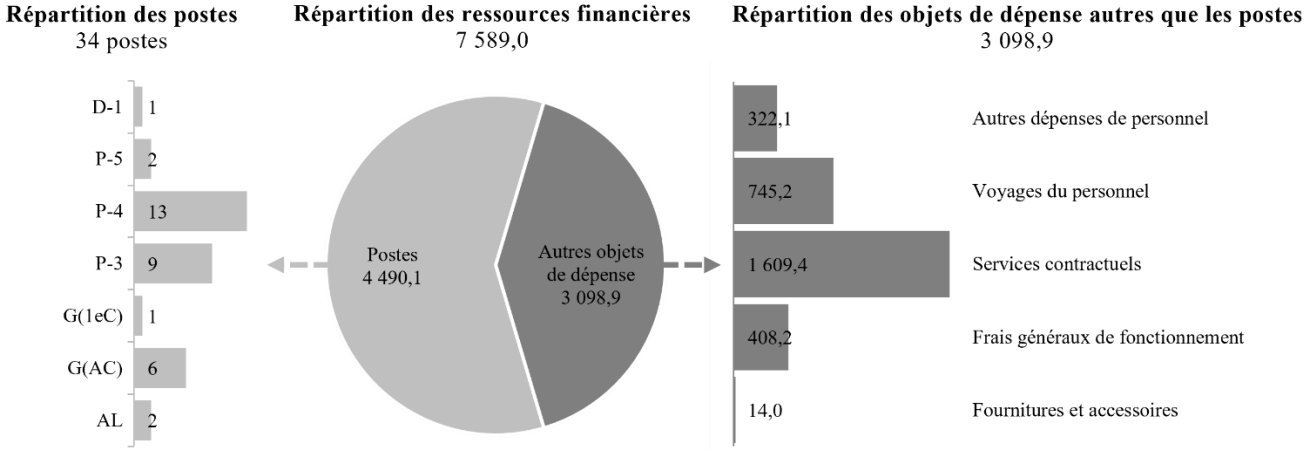

Appui au programme

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.81 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2026 s'élèvent à 3 596 500 dollars et font apparaître une diminution de 21 400 dollars par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera au paragraphe 34.63 b) des explications sur le changement qui est proposé. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.32 et la figure 34.XII.

Tableau 34.32
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 451,7	2 463,0	–	–	–	–	–	2 463,0
Autres objets de dépense	512,5	1 154,9	(21,4)	–	–	(21,4)	(1,8)	1 133,5
Total	**2 964,2**	**3 617,9**	**(21,4)**	**–**	**–**	**(21,4)**	**(0,6)**	**3 596,5**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
Total		**15**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**15**

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun, qui s'élève à 204 400 dollars pour 2026.

Figure 34.XII
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2026 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

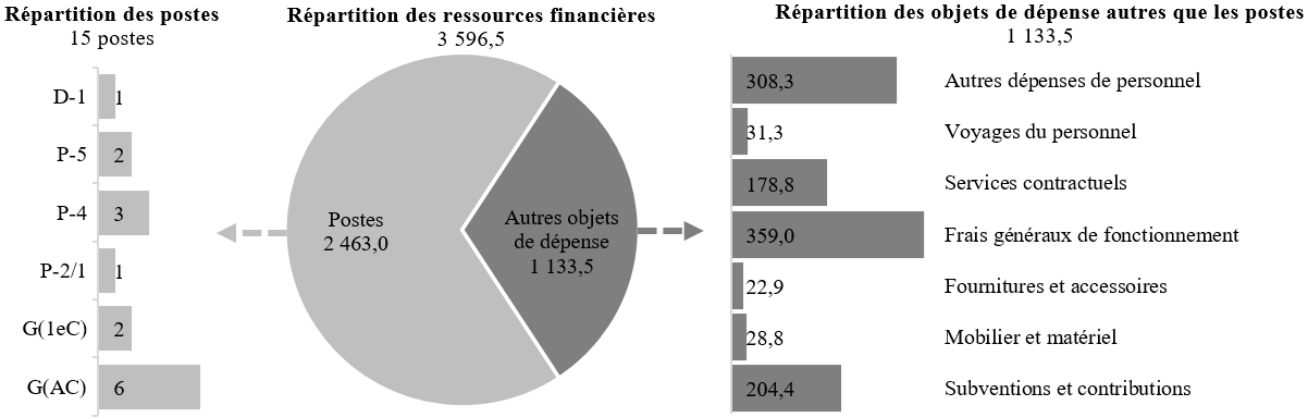

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.82 Les ressources devant servir aux activités financées en commun pour 2026 s'élèvent à 1 445 700 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport au budget approuvé pour 2025. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 34.33.

Tableau 34.33
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2024 (dépenses effectives)	*2025 (ressources approuvées)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2026 (prévisions)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	113,3	–	–	–	–	–	–	–
Autres objets de dépense								
Autres dépenses de personnel	1 214,8	1 445,7	–	–	–	–	–	1 445,7
Total	**1 328,1**	**1 445,7**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**1 445,7**

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 204 400 dollars pour 2026.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2026

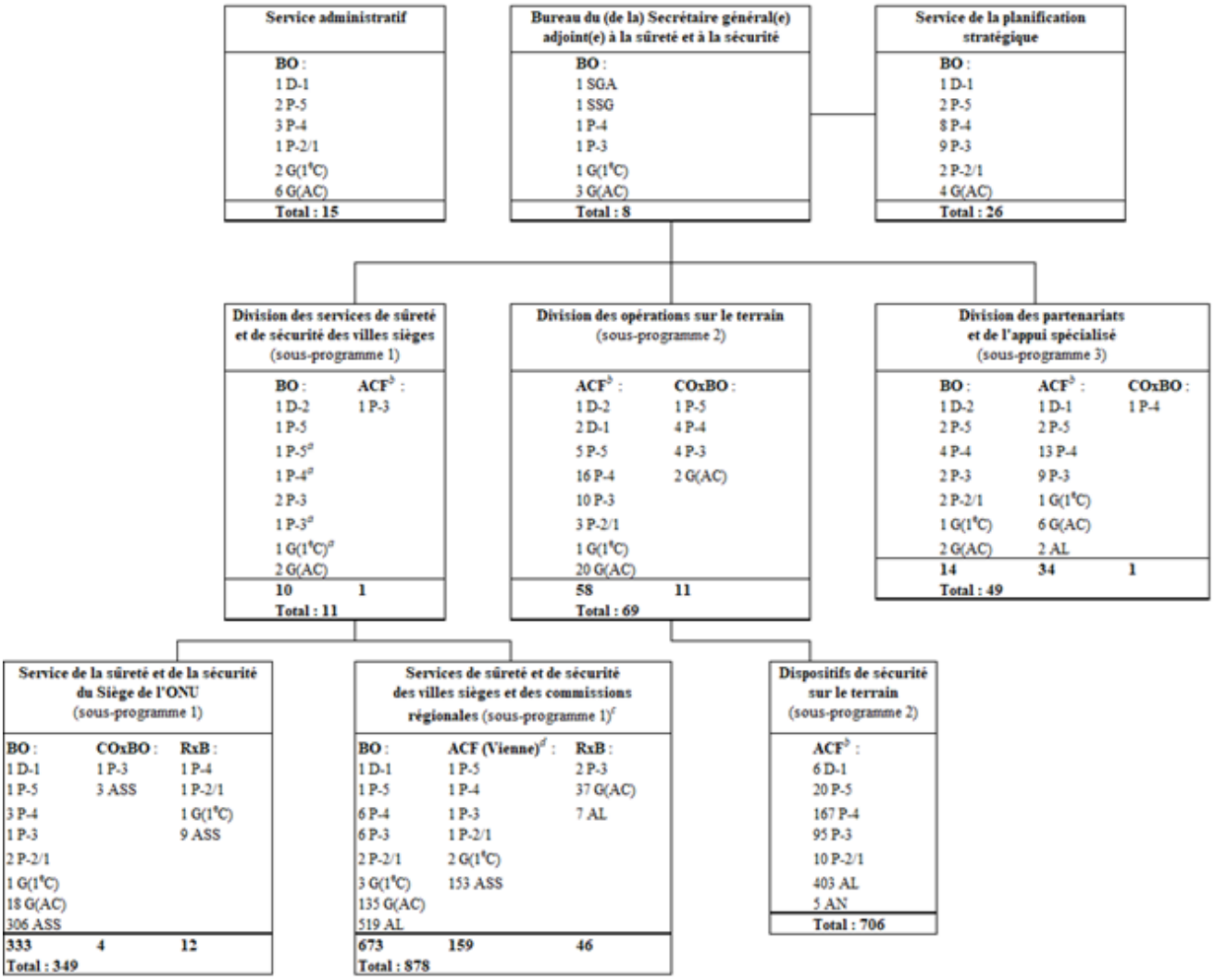

Abréviations : ACF = activités cofinancées ; AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

[a] Création.

[b] Postes financés en commun par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.

[c] Services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales.

[d] Postes cofinancés par toutes les organisations sises au Centre international de Vienne et dépendant des Services de sûreté et de sécurité.

Annexe II

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

Composante/sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Budget ordinaire				
Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité	1	P-5	**Création** de 1 poste d'agent(e) de sécurité de 1re classe	Il est proposé de créer 4 postes [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(1e C)] au sein de l'équipe chargée des systèmes, des normes et des projets globaux relatifs à la sécurité de la Division des services de sûreté et de sécurité des villes sièges à New York, dont les titulaires apporteraient un appui à l'exécution du projet pluriannuel d'amélioration de la sécurité physique au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, inscrit au chapitre 33 du projet de budget-programme [A/80/6 (Sect. 33)]. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le plan d'équipement (A/79/510), une équipe spécialisée est nécessaire sur le long terme pour gérer le projet de manière centralisée, assurer la supervision technique des procédures de passation des marchés dans le domaine de la sécurité, normaliser les systèmes et les composantes de sécurité et gérer les moyens de sécurité au niveau mondial. Ces ressources sont cruciales pour assurer à long terme la sécurité de l'Organisation dans un environnement de plus en plus difficile, et resteront nécessaires pour l'Organisation même après l'achèvement du projet, actuellement prévu pour 2031. On trouvera ci-dessous des informations sur les fonctions dont les titulaires des postes susmentionnés devront s'acquitter. L'agent(e) de sécurité de 1re classe (P-5) assurerait la supervision et la coordination globales des propositions de projets relatifs à la sécurité, s'agissant notamment des exigences fonctionnelles et opérationnelles en matière de sûreté et de sécurité, des spécifications des systèmes connexes, et de la normalisation, de la validation technique et de l'exécution des projets. En raison de la portée mondiale et de l'ampleur et de la complexité croissantes des investissements en matière de sécurité physique et électronique, il importe de centraliser la direction afin de garantir la cohérence, la conformité aux normes des Nations Unies et la viabilité à long terme de l'infrastructure de sécurité dans tous les lieux. L'agent(e) de coordination de la sécurité (P-4) s'occuperait de la gestion et de la coordination des projets d'amélioration des équipements, notamment de la modernisation et du gros entretien des systèmes de sécurité, depuis la phase de conception jusqu'aux phases d'installation, de contrôle et d'établissement de rapports. Le (la) titulaire devrait également déceler les lacunes organisationnelles qui pourraient exister dans la gestion et la logistique des projets de sécurité communs et trouver des solutions pour y remédier, en veillant à ce que la gestion financière, administrative et opérationnelle des projets de renforcement de la sécurité soit assurée par des spécialistes en continu et de façon cohérente dans l'ensemble de l'Organisation.
	1	P-4	**Création** de 1 poste d'agent(e) de coordination de la sécurité	
	1	P-3	**Création** de 1 poste d'agent(e) de coordination de la sécurité	
	1	G(1e C)	**Création** de 1 poste d'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes)	

Composante/sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
				L'agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) serait chargé(e) de l'architecture des systèmes, de l'intégration et de la gestion des applications (contrôle des accès, analyse vidéo, sécurité physique, contrôle et détection, et cybersécurité). Le (la) titulaire apporterait également un appui technique dans le cadre de l'examen de la délégation de pouvoirs pour des achats locaux, ainsi que de la gestion des catégories et du matériel et de la sécurité des données. La création de ce poste permettrait de garantir que le contrôle des systèmes et des technologies de sécurité physique et électronique, ainsi que de leur intégration dans l'ensemble de l'Organisation, sont assurés par des spécialistes en continu.
				L'assistant(e) principal(e) (gestion des programmes) [G(1°C)] fournirait la gamme complète des services d'appui administratif et opérationnel à l'équipe chargée des projets de sécurité et à ses activités mondiales pour l'exécution des produits, notamment dans les domaines de la gestion des données, de l'analytique, de la publication de rapports intégrés et de la communication.

Abréviation : G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe).